



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2022**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, pour une réunion ordinaire, le mardi 1<sup>er</sup> février 2022 à 20h30, sous la présidence de Monsieur SIMON Nicolas.

Étaient présents : M. LEBRET Pascal, M. SIMON Nicolas, M. GARREAU Gérard, Mme THEVENIN Danièle, Mme SIMON Danielle, M. CAILLOT Christian, Mme GIRARD Fanny, Mme CATHERINE (YGER) Valérie, M. AVENEL Guillaume,

Absents excusés : Mme RETOUT-RIPOLL Isabelle, Mme GALINHO DA SILVA Corine, M. BEQUET Ludovic, Mme GABRIEL Marie- Laure, Mme JOUAN Leslie

Absent : M. DHIVERT Daniel

Secrétaire de Séance : M. CAILLOT Christian

**Madame GALINHO DA SILVA Corine a donné un pouvoir de vote à Monsieur SIMON Nicolas.**

**Monsieur BEQUET Ludovic a donné pouvoir à Monsieur GARREAU Gérard**

**Madame JOUAN Leslie a donné pouvoir à Monsieur AVENEL Guillaume**

**Madame GABRIEL Marie-Laure a donné pouvoir à Madame SIMON Danielle**

**1- COMPTE-RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE :**

Le compte rendu de la séance du 7 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**2- INDEMNITE DE L'AGENT RECENSEUR:**

Lors de la dernière réunion, Monsieur THEVENIN Pierre a été nommé agent recenseur afin de procéder au recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022.

L'Etat va verser une dotation de 1085 € afin de couvrir une partie des dépenses liées au recensement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une indemnité de 1085 € net à Monsieur THEVENIN Pierre pour l'exercice de ses fonctions (13 voix « pour »)

### **3- PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

#### **PRIMITIF:**

Vu l'article L 1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date l'exécutif de la collectivité peut, en vertu d'une délibération, « engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Monsieur le Maire expose que 1 facture d'investissement doit être mandatée (facture Altrad pour les panneaux électoraux de 646.80 €) et que d'autres inscrites en restes à réaliser sont susceptibles d'arriver avant le vote du budget (réserve incendie DELAHAIS : 42 228 €, éclairage SDE76 : 6 359.66 €, stores DUPRAS : 2 489.80 €)

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le mandatement de celle-ci ainsi que les factures engagées à venir (13 voix « pour »).

### **4- SUIVI DES DOSSIERS :**

#### **PLUI :**

Les ateliers de concertation entre les communes et la CU se poursuivent. Dans le cadre du diagnostic PLUI et de la stratégie foncière des rencontres vont avoir lieu avec la commune en mars et avril 2022. Un premier atelier sur le secteur vallée de la Lézarde est programmé fin février 2022.

Concernant le diagnostic agricole une visio conférence d'échange a eu lieu fin janvier entre les équipes CU, les communes, et le secteur agricole.

#### **PROJET D'AMENAGEMENT DU TERRAIN COMMUNAL :**

Dans le cadre de notre réflexion d'aménagement du terrain communal nous avons sollicité au mois de janvier le CAUE (Cabinet d'architecture urbanisme et environnement) et le département attractivité et aménagement de la CU pour nous conseiller dans notre approche sur ce sujet (remplacement des bungalows, local technique, sanitaires, halle couverte, aménagement paysagé et équipements sportifs).

Le départ annoncé de l'IEM Paul Durand Viel - APF et son impact sur le centre bourg a également été évoqué et sera pris en compte dans la réflexion.

Le CAUE établira un support d'aménagement du centre bourg et du terrain communal.

Une présentation à la commission projet d'une note de cadrage est prévue fin février, début mars

Par ailleurs nous avons présenté à la CU nos interrogations sur l'incidence du départ du centre pour notre commune et échanger sur les différentes possibilités d'actions.

### DEFENSE INCENDIE :

L'entreprise Delahais a été sollicitée pour l'installation d'un réservoir enterré pour la défense incendie des constructions route du château. Les travaux seront réalisés après la période hivernale.

Un nouveau poteau incendie route de Croismare vers Turretot est maintenant opérationnel.

### TRAVAUX EN COURS :

Les travaux de réfection, réalisés par les employés communaux, des entourages et allées des sépultures perpétuelles de notre cimetière seront terminées début février.

Le remplacement du sanitaire homme de la salle polyvalente est prévu durant les congés scolaires de février.

### ECOLE :

Après le dernier Conseil municipal en décembre 2021, des chocolats ont été distribués par Elodie, Nathalie et Danielle SIMON, aux élèves de Mme Tollet et de Mme Caviglioli, pour ceux de l'école maternelle le père Noël est venu le jeudi suivant leurs remettre des friandises.

Le conseil d'école prévu lundi 31 janvier à 18h est reporté après les vacances de février à cause du protocole sanitaire.

### RESTAURATION SCOLAIRE :

Le début de l'année 2022 a été perturbé par la COVID-19 avec l'absence des enseignantes (non remplacées) et les enfants malades. Cela a engendré des soucis pour les commandes de repas et les effectifs de la restauration scolaire.

Une nouvelle organisation du temps des repas a été mise en place : 4 personnes présentes: 1 personne en cuisine, 2 personnes aux services et 1 personne à la surveillance.

"Agroqual laboratoire" viendra 3 fois par an : janvier, Avril, septembre pour faire des autocontrôles microbiologiques : contrôle de surfaces nettoyées pour mesurer l'efficacité du nettoyage dans la cuisine, la salle polyvalente.

L'accompagnement de la CU a été clôturé lors de la réunion bilan du 28 Janvier à la maison du territoire de St Romain de Colbosc. Nous définirons ensemble les suites que nous pourrons apporter à ce dispositif qui se termine.

Mme De Soyres travaille avec M. Rubigny sur les pourcentages reflétant la qualité des approvisionnements comme attendus par EGALIM (actuellement 62%).

Madame Geulin, diététicienne a été retenue pour nous conforter sur la composition des menus et des produits choisis, respectant les préconisations du GEMRCN et la loi EGALIM, elle interviendra pour valider les menus proposés avant chaque nouvelle période.

La 1ère réunion de période a eu lieu à la mairie d'Heuqueville, le 28 Septembre de 9h à 10 h30, la 2ème à St Martin du Bec début janvier et la prochaine sera le 10 Mars à 14h à Mannevillette.

## SOCIAL :

Les bons d'achat de Noël ont été distribués aux personnes âgées, toutes remercient la commune de cette attention.

Le repas offert aux Aînés chaque année le 1er samedi de mars n'est pas certain d'être maintenu. En fonction de la situation sanitaire, il sera reporté à une date ultérieure aux printemps.

Une réunion a eu lieu avec les représentants des Associations du village en prévision des futures prestations dans l'attente d'un nouveau protocole sanitaire

Les Associations des Aînés et LCS, attendent impatiemment de pouvoir revenir à la salle polyvalente tous les mercredi après-midi.

Le Comité des Fêtes, les Anciens Combattants et les autres associations de la commune sont dans l'attente de pouvoir organiser des manifestations.

CMJ : prochaine réunion prévue mercredi 23 février 2022 à 18h.

## EVENEMENTS :

« Métropole en scène » devient « Les rendez-vous de l'été ». Madame CATHERINE et Monsieur SIMON ont sélectionné des choix de spectacles et ont opté pour le mois d'août.

Une option a été mise pour « Le Cinétoiles » qui devrait se dérouler au Château. Nous attendons la confirmation par la Communauté Urbaine.

Le journal communal « Le B'écho » 2021 a été présenté au Conseil. Il est en cours d'impression et sera distribué prochainement.

Les cartes de vœux ont été distribuées aux Habitants.

Le programme des événements 2022 a été exposé à la réunion avec les associations qui a eu lieu le 28 janvier.

Le calendrier prévisionnel des manifestations 2022 est le suivant :

- ▶ 26 février - Tournoi de Manille (sous réserve)
- ▶ 05 mars - Repas des Anciens (sous réserve)
- ▶ 26 mars - Repas Fruits de Mer
- ▶ 10 avril - 1er Tour des élections présidentielles
- ▶ 17 avril - Chasse aux œufs
- ▶ 24 avril - 2ème Tour des élections présidentielles
- ▶ 29 & 30 avril - La Frairie au Château du Bec
- ▶ 8 mai - Commémoration de la victoire 1945
- ▶ 21 mai - Pierre en lumières au Château du bec
- ▶ 12 juin - 1er Tour des élections législatives
- ▶ 19 juin - 2ème Tour des élections législatives
- ▶ 26 juin - Méchoui

- ▶ 06 août - Nuit des Etoiles
- ▶ 14 août - Rando Pique-Nique
- ▶ 18 août - Cinétoiles au Château du Bec
- ▶ 24 septembre - Barbecue Bénévoles
- ▶ 8 octobre - Octobre Rose
- ▶ 29 octobre - Repas Fruits de mer
- ▶ 11 novembre - Commémoration de l'armistice 1918
- ▶ 26 novembre - Tournoi de manille
- ▶ 2 & 3 décembre - Téléthon

## **5- QUESTIONS DIVERSES :**

Madame THEVENIN signale qu'à la suite des travaux concernant le passage de la fibre, une plaque dépasse sur la route de la Marguerite et que cela représente un danger.

Monsieur LEBRET signale qu'il y a lieu de nettoyer le carrefour de la route des Fermes.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.